



Assemblée générale

Distr. générale
13 décembre 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Organisation de la soixantième session ordinaire de l'Assemblée générale, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

Quatrième rapport du Bureau

1. À sa 4^e séance, le 13 décembre 2005, le Bureau a examiné une demande présentée par l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la République de Moldova et l'Ukraine (A/60/234) aux fins de l'inscription à l'ordre du jour d'une question additionnelle intitulée :

« Conflits prolongés dans la région de la mer Noire et du sud du Caucase et leurs incidences sur la paix, la sécurité et le développement internationaux »

À ce sujet, le Bureau, par 5 voix contre 3, avec 17 abstentions, a décidé de ne pas recommander l'inscription de cette question à l'ordre du jour de la soixantième session.

2. À la même séance, le Bureau a examiné une demande présentée par le Costa Rica (A/60/234) aux fins de l'inscription à l'ordre du jour d'une question additionnelle intitulée :

« Suite à donner aux recommandations de la Commission d'enquête indépendante sur la gestion du programme Pétrole contre nourriture de l'Organisation des Nations Unies »

À ce sujet, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale que cette question, modifiée comme suit :

« Suite à donner aux recommandations concernant la gestion administrative et le contrôle interne de la Commission d'enquête indépendante sur la gestion du programme Pétrole contre nourriture de l'Organisation des Nations Unies »

a) Soit inscrite à l'ordre du jour sous la rubrique I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions);

b) Soit examinée directement en séance plénière.

